

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'augmentation provenant de l'englobement des forêts sudètes comporte 920.000 ha. Ces forêts comprennent 81 % de résineux, 5 % de feuillus et 14 % de peuplements mélangés.

BIBLIOGRAPHIE.

Ph. Guinier. Le sapin en Normandie. Une plaquette in-8°, de 29 pages. Chaumont. (Extrait du « Bulletin du comité des forêts », tome XI, p. 566—591.)

Dans la Normandie, on peut observer une prédominance des forêts feuillues, où se mêlent le chêne et le hêtre. Pourtant, dans une région assez restreinte, soit au nord-est du département de l'Orne, les feuillus sont remplacés par le sapin blanc, qui constitue des boqueteaux ou des massifs assez étendus. C'est la région des *sapaies*. Ce fait de géographie végétale a, depuis quelques années, attiré l'attention des botanistes et des forestiers, qui en ont étudié les différents aspects.

C'est le résultat de ces études, d'ordre biologique et forestier, que présente, dans cette plaquette, le savant professeur de l'Ecole forestière de Nancy. Il en ressort, de façon certaine, la constatation que le sapin blanc est *spontané dans la région de Normandie*. On en possède des preuves toponymiques (nombreux hameaux dénommés « La Sapaie », « Le Saptel »), historiques et biologiques. Et ceux qui ont étudié la question arrivent à la conclusion que le sapin est à considérer, en Normandie, comme une *relique glaciaire*.

Le sapin de Normandie est-il une race physiologique ? M. Guinier croit pouvoir répondre par l'affirmative. Il en tire cette conclusion que l'emploi de graines récoltées dans la région, à l'exclusion de graines de provenance quelconque, est une mesure logique.

Que vaut son bois ? Il ressort des expériences et essais tentés par le « Laboratoire central d'essais de bois », à Nancy, que le bois de sapin de Normandie équivaut à celui du sapin des régions montagneuses. Et il semblerait que « les sapins des diverses régions françaises se valent ».

Du point de vue forestier, le traitement appliqué par la majorité des propriétaires normands de forêts de sapin ne donne pas le meilleur rendement. M. C.-G. Aubert, sylviculteur très au courant de la question, leur adresse des critiques qui portent surtout sur deux points : l'absence d'éclaircies et la régénération par coupes rases.

M. Guinier met le point final à sa causerie en déclarant se rallier à l'opinion exprimée, en 1845 déjà, par l'auteur *de Chambray* : « Le sapin argenté est, de tous les arbres qui peuvent se cultiver en futaie, sous le climat de Paris, celui qui produit le revenu le plus élevé. » Cet auteur avait affirmé encore : « que la transformation d'une forêt de bois feuillus en une futaie de sapin argenté est une des plus belles et des plus avantageuses opérations que l'on puisse entreprendre en sylviculture ».

H. B.

L'action forestière et piscicole. Organe officiel du « Comité d'entente de la forêt française »; mensuel. Rédaction-administration : Paris, rue Fontaine 46. Abonnement : 12 frs. fr.

Le « Comité d'entente de la forêt française » comprend :

1. Le Comité des forêts et ses syndicats adhérents.
2. Le Syndicat corporatif forestier du Sud-Ouest (Landes, etc).
3. Le Comité central agricole de la Sologne.
4. L'Union des associations de défense des forêts contre l'incendie (8).
5. La Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est.
6. La Fédération des associations de communes forestières françaises.
7. L'Union forestière du Sud-Est.
8. La Fédération des groupements de reboisement.
9. L'Union nationale des syndicats de l'étang.

Ce journal mensuel, qui a débuté en avril 1937, en est au n° 20 lequel contient, en première page, un article très complet et bienveillant sur la dernière réunion de la Société forestière suisse, à Soleure. Ce compte rendu est signé de M. F. de Metz-Noblat, vice-président de la « Société lorraine des amis des arbres », dont les forestiers suisses ont eu le plaisir de faire la connaissance pendant les journées soleuroises, qu'il avait bien voulu honorer de sa présence.

Le même cahier contient : Les cours indicatifs des bois d'œuvre sur pied, au 15 novembre 1938, ainsi que « les cours des bois sur pied ».

Nous nous plaisons à espérer que l'« Action forestière » est au bénéfice d'une vaste diffusion dans les différentes régions forestières de la France.

H. B.

Union internationale des Instituts de recherches forestières. Publications concernant le IX^{me} congrès de l'Union en Hongrie (août-septembre 1936). Sopron, 1938.

Le « Journal forestier suisse » a publié, dans son premier cahier de 1937 (p. 1—7), un compte rendu des délibérations de ce congrès international de l'expérimentation forestière. On y peut lire que le nombre des communications et conférences y fut très élevé, environ 70. En réalité, il fut plus considérable, soit de 115, présentées par 84 sylviculteurs de tous grades et de nombreux pays.

Le comité hongrois d'organisation ayant décidé de publier intégralement toutes ces communications (il est permis de penser qu'il eût été bien inspiré d'en limiter le nombre et d'éliminer celles d'importance purement locale), on se représente que ce ne fut point là une bagatelle. Ces publications ne sont parvenues à leurs destinataires que dans le courant de novembre dernier. Et ceux-ci ont pu apprendre qu'une des raisons du retard survenu, ce fut la grande réduction du personnel dont a souffert, après 1936, l'Institut hongrois de recherches forestières.

La grande majorité de ces publications — dont quelques-unes ne comptent que 2—3 pages — sont rédigées en allemand, les autres en français et en anglais. Il ne saurait être question, faute de place, de les citer

ou récapituler ici. Une plaquette de 194 pages contient, au reste, un résumé des conférences, cela dans les trois langues officielles.

Enfin, M. G. Roth, directeur de l'Institut hongrois de recherches forestières, a rédigé un rapport général sur le congrès, dans lequel sont reproduits, entre autres, les nombreux discours prononcés au cours des réunions et repas pris en commun. Ce rapport, qui ne comprend pas moins de 113 pages, est illustré de quelques photographies, lesquelles seront un agréable souvenir pour ceux qui eurent la chance de compter parmi les participants à ce congrès.

La liste des congressistes, contenant la photographie de chacun d'eux, complète enfin cette longue liste d'imprimés.

Ces publications de l'Institut hongrois de recherches forestières représentent un travail formidable et vraiment désintéressé. Aussi, ceux qui y ont collaboré peuvent-ils compter sur la chaude reconnaissance des membres de l'Union internationale des Instituts de recherches forestières. Cette reconnaissance s'adresse surtout à M. Gyula Roth, professeur à Sopron, qui présida le congrès et en fut le principal animateur.

H. Badoux.

Publications de la Société forestière suisse

1. La Suisse forestière

Editeur: Payot & C^{ie}, Lausanne

Prix réduit: broché 4,— fr.
relié 5,50 „

2. Forstliche Verhältnisse der Schweiz

Editeur: Beer & C^{ie}, Zurich,
Peterhofstatt 10

Prix réduit: broché 4,— fr.
relié 5,50 „

3. Forêts de mon pays. Editeur: Delachaux & Niestlé, Neuchâtel

Prix: relié 6,50 fr.

4. Unser Wald

Editeur: Paul Haupt, Berne,
Falkenplatz 14

Prix: cahier 1, broché 1,70 fr.
„ 2, „ 1,70 „
„ 3, „ 1,70 „
Le volume complet, broché 4,80 „
„ „ „ relié 6,80 „

5. I nostri boschi. Editeur: Istituto editoriale ticinese B. A. Bellinzzone.

Prix: relié 3,— fr.

6. Igl Uaul, il God Grischun

Editeur: Franz Schuler, Coire

Prix: broché 2,— fr.